

HÔTEL DE VILLE
CS 30667

50033 LILLE CEDEX T+33 (0)3 20 49 56 21

# « Journées Européennes du Patrimoine

19, 20 et 21 septembre 2025

Appel à projet

La 42<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine se déroulera les 19, 20 et 21 septembre 2025.

La Ville de Lille fait appel à l'ensemble des structures lilloises afin qu'elles s'emparent de cet événement pour faire vivre le patrimoine du territoire (Lille, Lomme, Hellemmes). Cet appel à projet est à destination des associations, entreprises, lieux culturels et autres partenaires publics et privés, souhaitant prendre part à cet événement d'ampleur nationale et souhaitant partager leur attachement au patrimoine lillois.

Le thème de 2025, « Patrimoine architectural », met en lumière les réalisations artistiques et techniques de l'architecture, qui, au-delà de leur fonction, sont des repères majeurs de l'histoire locale, nationale et européenne, ainsi que de la mémoire collective.

La Ville de Lille portera une attention particulière aux projets concernant l'interaction entre le patrimoine matériel et immatériel, entre le patrimoine ancien et contemporain, en s'appuyant sur l'actualité locale (notamment les 20 ans de l'inscription du Beffroi de l'Hôtel de Ville de Lille au patrimoine mondial de l'UNESCO).

La Ville de Lille souhaite également valoriser des projets en lien avec les axes suivants :

- Mettre en lumière les travaux de conservation et de restauration conduits sur les édifices et les collections;
- Montrer les mutations aussi bien physiques que symboliques ou d'usage qui caractérisent l'histoire du bâti, des collections et de la ville dans son ensemble;
- Exposer, valoriser, faire la démonstration des connaissances, des savoir-faire, des différentes expertises et corps de métiers qui permettent la préservation et l'entretien du patrimoine;
- Donner à voir les **coulisses** du patrimoine ;
- Construire des projets solidaires et participatifs pour encourager la mobilisation du grand public pour la préservation du patrimoine, inciter les visiteurs à devenir des « militants de la mémoire ».

L'ensemble des manifestations tiendra compte des priorités de la politique culturelle de la Ville et des engagements municipaux en faveur **d'une Culture Durable Partagée**. Une attention particulière sera portée aux efforts engagés par les partenaires pour proposer des **activités moins carbonées** et favorisant l'**inclusion** et l'**accessibilité**, notamment des visiteurs en situation de handicap.

La Ville propose un soutien pour l'organisation de vos évènements dans le cadre des Journées Européennes du patrimoine 2025 :

- Prêt de salles municipales
- Soutien technique : prêt de de matériels, aide pour les demandes d'occupations du domaine public et déploiements de moyens humains (agents municipaux, sécurité, guides)

Ceux-ci seront examinés, en fonction des moyens qui pourront être mis à disposition par la Ville. Il est demandé aux partenaires le plus possible une autonomisation vis-à-vis des moyens demandés dans l'organisation de leurs manifestations

- Un relais communication : regroupement de tous les événements de la ville dans un livret de programmation globale ainsi que sa diffusion physique et sur les différents réseaux, la distribution d'affiches, de flèches directionnelles et la mise à disposition d'un kit numérique.
- Une aide à la diffusion des contenus : possibilité de relecture des contenus, mise à disposition de guides et proposition de diffusion numérique des contenus si la diffusion physique n'est pas envisageable
- Subventions : proposition d'aide financière pour une sélection de projets associatifs

  Cette année, dans sa mission de coordination globale, la Ville de Lille propose le calendrier suivant pour les différentes réponses à participation :

## A. Vous avez un projet à proposer et besoin d'une aide financière Date limite de renvoi : 6 mars 2025

- 1. Remplir le formulaire de subvention : <u>Demande de soutien ou de subvention / Journées européennes du</u>
  Patrimoine Ville de Lille : adresses, horaires, calendriers et histoire
- 2. Télécharger le dossier <u>CERFA</u>, le remplir et l'envoyer avec toutes les pièces justificatives ci-dessous à cvirengue@mairie-lille.fr
- 3. En cas de première demande ajouter les pièces suivantes :
  - Le descriptif complet du projet artistique,
  - Le budget prévisionnel de l'action,
  - Le budget prévisionnel de l'exercice en cours,
  - Les statuts de l'association,
  - Le récépissé de déclaration en préfecture,
  - L'attestation de l'immatriculation SIRET,
  - La liste des membres du C.A. mise à jour,
  - Le procès-verbal de la dernière assemblée générale,
  - La dernière déclaration de salariés,
  - L'attestation d'assurance en cours de validité,
  - Le R.I.B.
  - La liste des aides et concours,
  - La liste des effectifs.

## En cas de renouvellement de demande 2025 :

- Le descriptif complet du projet
- Le budget prévisionnel de l'exercice en cours,
- Le budget prévisionnel de l'action

## B. Vous avez une activité à proposer et souhaitez un soutien technique, organisationnel :

Date limite de renvoi : 30 avril 2025

Remplir le formulaire de participation : <u>Demande de soutien ou de subvention / Journées européennes du</u> Patrimoine - Ville de Lille : adresses, horaires, calendriers et histoire

#### C. Vous souhaitez uniquement un relais dans la communication :

Date limite de renvoi : 30 avril 2025

Remplir le formulaire de participation : <u>Demande de soutien ou de subvention / Journées européennes du</u>
Patrimoine - Ville de Lille : adresses, horaires, calendriers et histoire

## Informations sur l'évènement national:

https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/

#### **Contacts:**

#### Direction du Patrimoine Culturel et Culture en Ville

Charlotte SQUADRELLI, coordinatrice événementiel patrimoine // mail : <a href="mailto:csquadrelli@mairie-lille.fr">csquadrelli@mairie-lille.fr</a>/ jep@mairie-lille.fr</a> Carole VIRENGUE, coordinatrice administrative et financière // mail : <a href="mailto:cvirengue@mairie-lille.fr">cvirengue@mairie-lille.fr</a>